

Communiqué de Presse VELIZY-VILLACOUBLAY, France — 15 mars 2022

Dividende

<u>Dassault Systèmes</u> (Euronext Paris : FR0014003TT8, DSY.PA) annonce que son Conseil d'administration a décidé de proposer aux actionnaires, lors de l'Assemblée générale du 19 mai 2022, un dividende de 17 centimes d'euros (0,17 €) par action au titre de l'exercice 2021, exclusivement en numéraire.

La date de détachement du dividende serait fixée au 23 mai 2022. Le dividende serait mis en paiement le 25 mai 2022.

###

A PROPOS DE DASSAULT S<u>YSTÈMES</u>

Dassault Systèmes, the 3DEXPERIENCE Company, est un « accélérateur de progrès humain ». Elle propose aux entreprises et aux particuliers des environnements virtuels collaboratifs leur permettant d'imaginer des innovations plus durables. En développant un jumeau virtuel du monde réel grâce à la plateforme 3DEXPERIENCE et à ses applications, Dassault Systèmes donne à ses clients les moyens de repousser les limites de l'innovation, de l'apprentissage et de la production, pour créer un monde plus durable pour les patients, les citoyens et les consommateurs. Dassault Systèmes crée de la valeur pour ses 300 000 clients de toutes tailles, dans toutes les industries et dans plus de 140 pays. Pour plus d'informations : www.3ds.com/fr

Contact Relations Investisseurs
François-José BORDONADO / Béatrix MARTINEZ
investors@3ds.com
+33 (0)1 61 62 69 24

3DEXPERIENCE®, l'icône Compass, le logo 3DS, CATIA, BIOVIA, GEOVIA, SOLIDWORKS, 3DVIA, ENOVIA, NETVIBES, MEDIDATA, CENTRIC PLM, 3DEXCITE, SIMULIA, DELMIA et IFWE sont des marques commerciales ou des marques déposées de Dassault Systèmes, une « société européenne » française (registre du commerce de Versailles n° B 322 306 440) ou de l'une de ses filiales aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.